

EXAMEN MODULE DE DROIT PHARMACEUTIQUE ET ETHIQUE
Année universitaire 2021/2022
Le Mercredi 15/12/2021

Nom et Prénoms :

- 1) **Les médicaments allopathiques : (cochez la ou les réponses fausses)**
 - A. Provoquent les mêmes symptômes que ceux qui sont observés au cours de la maladie.
 - B. Provoquent des symptômes contraires à ceux qui sont observés au cours de la maladie.
 - C. Ont pour but d'atteindre le mal par les moyens contraires à sa nature.
 - D. Font parties des deux grandes catégories des médicaments.
 - E. Font parties des trois grandes catégories des médicaments.
- 2) **Les médicaments magistraux sont : (cochez la ou les réponses justes)**
 - A. Des médicaments figurant à la pharmacopée et désignés par leur appellation dans les recueils.
 - B. Des médicaments préparés extemporanément à l'officine.
 - C. Des médicaments préparés en exécution d'une ordonnance émanant d'un praticien.
 - D. Des médicaments dont le pharmacien engage gravement sa responsabilité quant à leur préparation et leur délivrance.
 - E. Des médicaments préparés à l'avance et présentés sous un conditionnement particulier.
- 3) **Les médicaments appartenant au tableau B sont : (cochez la ou les réponses fausses)**
 - A. Considérés comme dangereux.
 - B. Considérés comme stupéfiants.
 - C. Considérés comme toxiques.
 - D. Considérés comme hautement toxique.
 - E. Considérés comme des remèdes secrets.
- 4) **Le droit de la santé : (cocher les réponses justes)**
 - A. Est l'ensemble des normes réglementant la pratique des professionnels de la santé
 - B. Regroupe les mesures législatives qui visent à défendre les patients
 - C. Englobe les règles juridiques régissant la sécurité sociale uniquement
 - D. Ses domaines sont en perpétuelle évolution
 - E. Son champ d'application ne concerne que l'activité médicale
- 5) **Le droit pharmaceutique : (cocher la réponse juste)**
 - A. Est l'ensemble des textes de lois et de réglementation qui régissent les produits de santé
 - B. Est l'ensemble des normes juridiques qui régissent les droits et obligations des professionnels de la santé
 - C. Regroupe les mesures législatives qui visent à défendre les patients
 - D. Englobent les règles juridiques qui régissent la sécurité sociale
 - E. S'appliquent à tous les professionnels de la santé
- 6) **Les conditions d'application de la responsabilité pénale sont : (Cocher la réponse juste)**
 - A. L'élément légal, matériel et moral.
 - B. L'élément civil, matériel et moral.
 - C. L'élément légal, matériel et pécuniaire.
 - D. L'élément civil, matériel et financier.
 - E. L'élément civil et intentionnel.

ResiPharmaTM



REDMI NOTE 9 PRO
AI QUAD CAMERA

réponses

- C. La responsabilité pénale a pour objet de défendre la société contre les actes qui porte atteinte à l'ordre public.
- D. La responsabilité pénale a pour objet de sanctionner l'auteur d'une infraction.
- E. La responsabilité pénale du pharmacien est mise en cause s'il commet une faute constituée par une infraction prévue par le code pénal.

8) Quelles sont les organisations professionnelles des pharmaciens ? (Cochez les réponses justes)

- A. Le ministère de la santé.
- B. Le syndicat des pharmaciens.
- C. La société savante.
- D. L'inspection de la pharmacie.
- E. Le conseil de l'ordre des pharmaciens.

ResiPharmaTM

9) Quelles sont les missions de l'inspecteur de la pharmacie ?

- A. Ils contrôlent les dépôts de médicaments.
- B. Ils approvisionnent et distribuent les médicaments.
- C. Ils signalent les infractions aux règles professionnelles constatées dans l'exercice de la pharmacie.
- D. Ils procèdent aux recherches et prélèvements d'échantillons de produits médicamenteux.
- E. Ils effectuent des saisies dans les lieux où sont fabriqués, entreposés ou mis en vente

10) Parmi les conditions d'exercice de la pharmacie en Algérie laquelle est fausse :

- A. être titulaire d'un diplôme Algérien ou d'un titre équivalent.
- B. être inscrit au conseil de l'ordre des pharmaciens.
- C. ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec la profession.
- D. Jouir de ses droits civiques.
- E. Aucune condition physique ou mentale n'est requise pour l'exercice de la pharmacie.

11) la loi sanitaire de juillet 2018 autorise aux pharmaciens de : (réponses justes) :

- A. Dispenser tous les produits pharmaceutiques avec ou sans prescriptions médicales.
- B. Participer à la formation, au conseil et au suivi thérapeutique des patients.
- C. prescrire les médicaments.
- D. encourager l'usage des médicaments génériques et décourager l'automédication.
- E. modifier les prescriptions sans avis médical préalable.

12) Dans la responsabilité civile, le dommage causé par la faute du pharmacien est : la réponse fausse

- A. Peut être physique ou moral
- B. Peut physique quand il entraîne une incapacité de travail
- C. Moral quand il entraîne une infirmité permanente
- D. Moral avec préjudice patrimonial
- E. Moral avec un préjudice extrapatrimonial



REDMI NOTE 9 PRO
AI QUAD CAMERA

[illegible]

CORRE

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

Example: Si A et B sont lues, corrigez par un

REPLISSAGE OU par une CROIX:

A	B	C	D	E
---	---	---	---	---

☐ ☒ ☐ ☒ ☐

	A	B	C	D	E
Q1	☒	☐	☐	☐	☒
Q2	☐	☒	☒	☒	☐
Q3	☒	☐	☒	☒	☒
Q4	☒	☒	☐	☒	☐
Q5	☒	☐	☐	☐	☐
Q6	☒	☐	☐	☐	☐
Q7	☒	☐	☒	☒	☒
Q8	☐	☒	☒	☒	☒
Q9	☒	☐	☒	☒	☒
Q10	☐	☐	☐	☐	☒
Q11	☐	☒	☐	☒	☐
Q12	☐	☐	☒	☐	☐
Q13	☒	☐	☒	☒	☐
Q14	☐	☒	☐	☐	☐
Q15	☐	☐	☐	☐	☒
Q16	☐	☐	☐	☐	☐
Q17	☐	☒	☐	☐	☐
Q18	☐	☒	☒	☒	☐
Q19	☐	☐	☒	☐	☐
Q20	☒	☐	☐	☒	☐

Dr. M. S. JAG
Maitre Assistant
Médicin Interne
H. J. JAG

Epreuve N°

REDM NOTE 9 PRO

Ph.D. in Philosophie et Ethique - EMD-1/21 - Dr M. SOUAG

AI QUAD CAMERA